

DEMANDE DE MATERIEL EVENEMENTIEL

Formulaire des associations

BREC'H, le .../.../...

Fiche à transmettre à Karine Meur à asso-evenement@brech.fr au minimum un mois avant la manifestation avec plan d'installation ou photos

Màj du formulaire : 07/04/2025

Nom de l'association :	
Contact (NOM, Prénom, téléphone)	
Adresse e-mail	
Nom de l'évènement :	
Lieu :	
Réservation de salle / espace extérieur :	
Date(s) et horaires de l'évènement :	
Date(s) et horaires de l'installation et désinstallation souhaitée :	

MATÉRIEL DES SERVICES TECHNIQUES	STOCK	QUANTITÉ SOUHAITÉE
Bacs à ordures (préciser quantité biodéchets, ordures ménagères et recyclables)	6	
Chaises coques plastiques (en extérieur)	100	
Chaises pliantes noires (au complexe sportif)	150	
Coffret électrique	1	
Ganivelles	70	
Grilles d'exposition (2mx1m)	35	
Praticables pour estrade (2mx1m) (en intérieur uniquement) Préciser la hauteur : 60/80/100cms	24	
Sono portative (1 enceinte + 1 micro sans fil)	1	
Tables pliables 180x75 cms	45	

MATÉRIEL DU SERVICE VIE ASSOCIATIVE	STOCK	QUANTITÉ SOUHAITÉE
Gobelets « Agenda 21 »	75	
Multiprise simple	3	
Petit écran de projection mobile	1	
Rallonge électrique simple (3m)	2	
Vidéo projecteur associations	1	

AUTRE MATERIEL :

Quantité :

Matériel n'appartenant pas à la commune à récupérer par les services techniques

La demande de location ou prêt de matériel est à faire par l'association auprès de la structure concernée avant la transmission de cette fiche

Lors des demandes de matériel importantes, les bénévoles doivent être présents lors du transport du matériel.

Date de retrait souhaitée : .../.../...

Date de retour souhaitée : .../.../...

Informations et/ ou demandes complémentaires

BESOINS ÉLECTRIQUES

Préciser les équipements électriques utilisés sur l'événement (quantité et puissance kW) :

DEMANDES COMPLÉMENTAIRES DÉJÀ EFFECTUÉES

- Débit de boisson temporaire OUI ☐ NON ☐
- Occupation du domaine public OUI ☐ NON ☐
- Sonorisation OUI ☐ NON ☐

→ Penser à faire les demandes suivantes si nécessaire (à transmettre à accueil@brech.fr) :

- Autorisation de sonorisation (pour événements en extérieur)
- Autorisation d'ouverture d'un débit de boisson temporaire
- Occupation du domaine public et réglementation de la circulation ou du stationnement
- Autorisation de vente au déballage

→ Pour tout ce qui concerne la **communication** des manifestations associatives, communiquez les informations de vos événements sur l'application Mon Village. Les informations sont récupérées sur l'application Mon Village pour les ajouts dans l'agenda du site www.brech.fr